

Université de Tours Service technique de l'immobilier

# MARCHÉ PUBLIC ACCORD-CADRE DE TRAVAUX

# ACCORD-CADRE DE TRAVAUX D'ENTRETIEN ET DE REPARATION SUR LES BATIMENTS DE L'UNIVERSITE DE TOURS

# Règlement de la consultation (RC)

# Consultation n°

Date limite de dépôt de questions Date limite de réponses aux questions

Date limite de remise des plis

Procédure de passation

### 202403150909

13 / 11 / 2024 à 16 heures 19 / 11 / 2024 à 16 heures

26 / 11 / 2024 à 16 heures

Appel d'offres ouvert (Article R2124-2 1° - Code de la commande publique)

## 1. ACHETEUR ET OBJET DU CONTRAT

### Acheteur :

Université de Tours. Etablissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel

Représentant : son Président

Adresse : 60 rue du Plat D'Etain, BP 12050

37020 Tours Cedex 1 Téléphone : 02 47 36 66 00

Courriel: commande-publique@univ-tours.fr

Site internet : www.univ-tours.fr

La personne en charge du dossier est : Frédérique Lehoux Juriste marchés publics

commande-publique@univ-tours.fr
Service de la commande publique
60 rue du Plat d'Etain
37020 Tours cedex

### Description de la prestation :

Le contrat porte sur les prestations suivantes : ACCORD-CADRE DE TRAVAUX D'ENTRETIEN ET DE REPARATION SUR LES BATIMENTS DE L'UNIVERSITE DE TOURS

Accords-cadres permettant la réalisation de travaux d'entretien, de mise en sécurité, de mise en accessibilité, de réparation pouvant résulter entre autres de pannes, de sinistres, de demandes formulées par des bureaux de contrôle agréés, de l'évolution de la réglementation et des projets d'aménagement pour répondre aux évolutions de l'enseignement et de de la recherche inscrits au budget de l'Université de Tours.

# Caractéristiques principales du contrat :

❖	Objet du contrat	ACCORD-CADRE DE TRAVAUX D'ENTRETIEN ET DE REPARATION SUR LES BATIMENTS DE L'UNIVERSITE DE TOURS
<b>≗</b> ≡	Acheteur	Université de Tours
	Type de contrat	Accord-cadre à marchés subséquents avec minimum et avec maximum multi-attributaires de travaux
<b>≔</b>	Structure	4 lots
9	Lieu d'exécution	L'ensemble des sites de l'Université de Tours de l'Indre-et-Loire (37).
<b>(</b>	Durée	2 ans - 1 reconduction
*	Développement durable	Clause environnementale
	Pénalités de retard	P = V x R / 3000
<b>~</b>	Variation des prix	Fermes actualisables
<b>&gt;&gt;</b>	Nature des prix	Prix forfaitaires

### Allotissement et structure de la consultation :

La consultation est décomposée en 4 lots :

Туре	Objet et code CPV	Nombre maxi de titulaires de l'accord-cadre	Montant mini par période	Montant maxi par période
Consultation	ACCORD-CADRE DE TRAVAUX D'ENTRETIEN ET DE REPARATION SUR LES BATIMENTS DE L'UNIVERSITE DE TOURS			
Lot 1	Etanchéité / Couverture - à marchés subséquents avec minimum et maximum  (CPV 45261900-3 : Réparation et entretien de toiture – 45261210-9 : Travaux de couverture)	3	80 000	400 000
Lot 2	Faux-plafond / Menuiserie / Plâtrerie cloison sèche - à marchés subséquents avec minimum et maximum (CPV 45324000-4 : Travaux de pose de plaques de plâtre - 45421146-9 : Mise en place de plafonds suspendus - 45421150-0 : Travaux d'installation de menuiseries non métalliques)	3	130 000	700 000
Lot 3	Revêtement de sols souples / Carrelage / Peinture / Revêtements muraux - à marchés subséquents avec minimum et maximum (CPV 45430000-0 : Revêtement de sols et de murs - 45442110-1 : Travaux de peinture de bâtiments)	3	100 000	700 000
Lot 4	Electricité courants forts / Electricité courants faibles - à marchés subséquents avec minimum et maximum  (CPV 45311000-0 : Travaux de câblage et d'installations électriques)	3	250 000	1 500 000

### Définitions :

Lot : Unité autonome d'attribution du contrat à l'intérieur d'une consultation

Période : Durée définie d'exécution du contrat reconductible

# 2. CARACTÉRISTIQUES DE LA PROCEDURE

### Procédure de passation :

Appel d'offres ouvert (Article R2124-2 1° - Code de la commande publique).

### Modalités de retrait du dossier de consultation :

Le dossier de consultation est disponible de manière électronique sur le profil d'acheteur :  $\underline{ \text{https://www.marches-publics.gouv.fr}}.$ 

# Dossier de consultation :

Le dossier de consultation contient les documents suivants :

- RC
- Acte d'engagement
- CCAP
- CCTP et ses annexes
- Cadre de réponse à remplir par le candidat
- Formulaires de consultation MS pour le dossier V0 de chantier fictif servant à la notation des offres.

L'acheteur se réserve le droit d'envoyer au plus tard 6 jours avant la date limite de remise des offres (initiale ou modifiée) des modifications de détail sur le dossier de consultation. Les candidats devront alors répondre sur la base du dossier de consultation modifié.

### Visite des lieux ou consultation sur place de documents :

Les informations relatives à ces points seront précisées par marché subséquent dans le document FORMULAIRE DE CONSULTATION adressés aux titulaires des accords-cadres à chaque remise en concurrence.

### Délai de validité des offres :

Le délai de validité des offres est de 3 mois à compter de la date limite de réception des offres.

### Communication et échanges d'informations par voie électronique :

Les communications et échanges s'effectueront pendant toute la consultation par voie électronique par le biais du profil acheteur à l'adresse suivante : https://www.marches-publics.gouv.fr.

# 3. PRÉSENTATION DES PROPOSITIONS

### Réponse et groupement :

Le candidat ne peut pas répondre en qualité de candidat individuel et de membres d'un ou plusieurs groupements, ni en qualité de membre de plusieurs groupements.

En cas d'attribution du contrat à un groupement, l'acheteur se réserve la possibilité d'imposer la forme d'un groupement solidaire.

Conformément aux articles L1220-1 à L1220-3 du Code de la Commande publique et à l'arrêt du Conseil d'État n°436532 du 08/10/2020, si l'étude des offres démontre que plusieurs personnes morales différentes, qui constituent en principe des opérateurs économiques distincts, n'ont pas d'autonomie commerciale, résultant notamment des liens étroits entre leurs actionnaires ou leurs dirigeants, qui peut se manifester par l'absence totale ou partielle de moyens distincts ou la similarité de leurs offres, alors ces personnes morales seront regardées comme un seul et même soumissionnaire et seule sera retenue la dernière réponse déposée (article R2151-6 du Code de la commande publique). Conformément à l'article R2142-4 du Code de la commande publique, une même personne ne peut représenter plus d'un candidat pour un même marché à peine d'irrégularité. Tous les groupements constitués des mêmes opérateurs économiques permutant leur responsabilité seront considérés comme un seul et même soumissionnaire.

### Variantes :

Les variantes à l'initiative des candidats ne sont pas autorisées.

### Contenu des plis et conditions de participation :

A l'appui de leur candidature, les candidats doivent fournir les documents suivants :

Document	Descriptif	
Situation juridique		
Lettre de candidature (DC1)	Lettre de candidature Habilitation du mandataire par ses cotraitants (DC1 disponible sur le site du Ministère de l'Economie)	
Capacité économique et financière		
Chiffre d'affaires	Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années	
Attestation d'assurance	Attestation d'assurance responsabilité professionnelle en cours de validité	
Capacité technique et professionnelle		
Moyens humains	Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années	
Moyens techniques	Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature	
Qualifications professionnelles	Attestation de formation amiante en Sous-section 4 pour les intervenants et encadrants	
	Habilitation du personnel pour le travail en hauteur	
	Habilitation électrique	
Références Travaux	Liste des travaux exécutés (5 dernières années) avec attestations de bonne	

Document	Descriptif
	exécution pour les travaux les plus importants, montant, époque, lieu d'exécution et précision s'ils ont été faits selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin

**Présentation des documents :** le candidat devra présenter ces documents soit dans des fichiers distincts (exemple : DC1.pdf), soit dans un même document (exemple : candidature.pdf) avec un sommaire et les numéros de page détaillant le contenu du document.

Le candidat peut remettre un document unique de marché européen (DUME) rédigé en français en lieu et place des documents et renseignements demandés par l'acheteur aux fins de vérification de l'aptitude à répondre aux marchés publics, de l'aptitude à exercer l'activité professionnelle, de la capacité économique et financière ainsi que des capacités techniques et professionnelles.

Les candidats ne sont pas tenus de fournir les documents et renseignements que l'acheteur peut obtenir par le biais d'un système électronique de mise à disposition d'informations, administré par un organisme officiel ou d'un espace de stockage numérique, à condition que le candidat mentionne dans le dossier de candidature toutes les informations nécessaires à la consultation de ce système et que l'accès soit gratuit.

En outre, pour chaque sous-traitant mentionné dans l'offre, le candidat devra joindre :

- les capacités professionnelles et financières du sous-traitant ;
- une déclaration du sous-traitant indiquant qu'il ne tombe pas sous le coup d'une interdiction d'accéder aux marchés publics.

L'offre des candidats est composée des documents suivants :

Document	Descriptif
Acte d'engagement	Acte d'engagement
Cadre de réponse	A remplir par le candidat selon les prescriptions indiquées dans le document pour évaluer la qualité de l'offre pour l'exécution de l'accord-cadre
Offre technique	Réponse du candidat au formulaire de consultation MS V0 sur le chantier type du lot lié à la DPGF
DPGF	Décomposition du prix global et forfaitaire du chantier type objet du formulaire de consultation MS V0

### Modalités de remise des offres :

Les offres doivent être déposées avant les dates et heures limites indiquées en page de garde, de **manière électronique** sur le profil d'acheteur : https://www.marches-publics.gouv.fr.

Les copies de sauvegarde et les éléments de la proposition qui ne peuvent être transmis par voie électronique doivent être adressés à :

Contact: Université de Tours, BP 12050, 60 rue du Plat d'Etain, 37020, Tours Cedex 1

Les candidats doivent satisfaire aux prérequis techniques décrits par le profil d'acheteur. Les conditions d'utilisation de la plateforme telles que les formats de documents acceptés, l'organisation, le nommage et la taille totale des plis acceptés, les fonctions d'horodatage, le contrôle des logiciels malveillants peuvent être consultées sur le profil d'acheteur.

La transmission des plis avant les date et heure limites de la consultation est effectuée sous la seule responsabilité des candidats. Il leur est fortement conseillé de procéder au dépôt suffisamment à l'avance avant l'heure de clôture en particulier si les plis sont volumineux. En cas de dépôts successifs il est recommandé que le dernier dépôt contienne l'ensemble des pièces exigées. Tous les plis sont horodatés et font l'objet après dépôt d'un accusé de bonne réception délivré par le profil acheteur. Dans le cas de candidatures groupées, le mandataire assure la sécurité et l'authenticité des informations transmises au nom des membres du groupement.

Les candidats peuvent transmettre une copie de sauvegarde de leur pli électronique. Elle peut être envoyée sur support physique électronique, ou support papier, qui doit être placée dans un pli scellé, comporter sur l'enveloppe le numéro de la consultation et le nom du candidat. Ce pli est adressé en

recommandé avec avis de réception ou remis en main propre contre récépissé à l'adresse indiquée ci-avant

Durant toute la procédure, tous les échanges avec l'acheteur se font de manière électronique via le profil d'acheteur. Les candidats sont invités à alerter l'acheteur sur d'éventuelles erreurs matérielles ou contrariétés d'informations contenues dans les documents de la consultation afin de lever toute ambiguïté en adressant un message sur le profil d'acheteur. En cas de problème rencontré sur la plateforme, les candidats sont invités à contacter le support technique mis en place sur le profil d'acheteur.

La notification des échanges électroniques se faisant au moyen de la messagerie électronique, les candidats sont appelés à une vigilance particulière. Le candidat détenant un compte est responsable du paramétrage et de la surveillance de la messagerie (adresse courriel durable, redirection automatique, utilisation d'antispam) et doit s'assurer que les messages envoyés par le profil d'acheteur ne seront pas traités comme des courriels indésirables.

Les propositions doivent être remises en euros et rédigées en langue française. Si les propositions sont rédigées dans une autre langue, elles doivent être accompagnées d'une traduction en français. Les propositions n'ont pas à être remises signées par les candidats. Le contrat sera signé par le seul attributaire de manière électronique.

Le candidat s'engage à ce que l'offre signée soit conforme à celle retenue par l'acheteur. Si le candidat ne respecte pas son engagement, son offre est rejetée et le contrat attribué au candidat classé en seconde position.

Le candidat doit disposer d'un certificat valide et conforme aux exigences du règlement de l'Union européenne « eIDAS » du 23 juillet 2014 (n°910/2014/UE), délivré par l'un des organismes agréés par l'Agence nationale pour la sécurité des systèmes d'information (ANSSI). A défaut de certificat, les candidats sont invités à se rapprocher d'un organisme agréé avant de procéder à la commande. Le délai de commande d'un certificat pouvant prendre entre 8 et 15 jours, il est fortement recommandé d'anticiper cette opération. Le certificat doit être détenu par une personne ayant la capacité d'engager le candidat dans le cadre de la présente consultation. Conformément à l'arrêté du 22 mars 2019 relatif à la signature électronique dans la commande publique, le candidat est informé qu'il peut utiliser l'outil de signature électronique de son choix, comme celui mis à disposition par le profil d'acheteur, et signer les documents au format XAdES, CAdES ou PAdES. Pour des raisons d'interopérabilité, le format PAdES est recommandé.

### 4. JUGEMENT DES OFFRES ET ATTRIBUTION

### Critères de sélection des candidats :

Les candidatures sont analysées et sélectionnées en fonction des critères suivants :

Critères
1. Garanties économiques et financières
2. Garanties professionnelles et techniques

### Critères de jugement des offres :

Les offres sont analysées et classées en fonction des critères suivants :

Critère	Descriptif et sous-critères	
1. Qualité d'exécution de l'accord-cadre (65 %)	Critère noté au vu des réponses apportées dans le cadre de réponse selon les sous-critères pondérés comme suit :	
	<ul> <li>Equipe dédiée et moyens humains mis en œuvre / 15 pts</li> <li>Organisation et chaine de commandement mises en œuvre pour la bonne exécution de l'accord cadre de travaux avec indication des délais de prévenance entre tous les acteurs externes et internes à l'entreprise, / 15 pts</li> <li>Organisation du process d'achat et fonctionnement de la gestion des stocks, / 15 pts</li> <li>Gestion et valorisation des déchets de chantier et moyens mis en œuvre pour la réduction des émissions de gaz à effet de serre, / 10 pts</li> <li>Plans de formation et leurs mises en œuvre par l'entreprise (encadrants et les exécutants), / 10 pts</li> </ul>	

Critère	Descriptif et sous-critères
2. Mise en concurrence type pour l'attribution d'un marché subséquent (35 %)	Critère noté au vu des offres fournies pour le dossier Marché subséquent V0 relatif à un chantier fictif pour lesquels les critères d'attribution suivants sont définis :
	<ul> <li>Prix noté sur le montant de la DPGF présentée en réponse à la demande de devis pour le chantier type, noté sur 75 pts</li> </ul>
	- Valeur technique de l'offre remise en réponse au chantier type, noté sur 25 pts selon les sous-critères suivants :
	<ul> <li>Moyens humains et matériels dédiés à la réalisation des prestations, / 20 pts</li> <li>Adéquation et qualité des produits proposés pour la réalisation des prestations, / 5 pts</li> </ul>
	La note sur /100, sera pondérée à hauteur de 35% de la note totale pour l'attribution de l'accord-cadre

### Modalités de calcul des notes :

Les critères et sous-critères sont notés : Sur la pondération.

La note totale est notée : Sur 100.

Les offres sont rejetées sans être classées dans les cas suivants :	
Offre hors délai	Lorsque le pli est reçu par l'acheteur après la date et l'heure limite fixées dans la consultation.
Offre anormalement basse	Le prix est manifestement sous-évalué, de nature à compromettre la bonne exécution du contrat, et le fournisseur n'apporte pas de justification du prix après demande de l'acheteur, notamment au regard du mode de fabrication, de la solution technique, de l'originalité, de la réglementation applicable ou d'une aide d'Etat.
Offre inappropriée	L'offre est sans rapport avec les besoins ou exigences exprimés par l'acheteur.
Offre irrégulière	L'offre ne respecte pas les exigences formulées pour la consultation, est incomplète ou méconnaît la législation applicable en matière sociale ou environnementale, malgré une éventuelle demande de régularisation et négociation par l'acheteur.
Offre inacceptable	Le prix excède les crédits budgétaires alloués par l'acheteur au contrat malgré une éventuelle demande négociation.

### Régularisation des offres :

L'acheteur se réserve la possibilité de demander aux candidats ayant remis une offre irrégulière de régulariser leur proposition, à condition qu'elle ne soit pas anormalement basse. Les justificatifs non substantiels manquants devront alors être fournis dans le délai fixé par l'acheteur à défaut de quoi l'offre du candidat sera définitivement rejetée. Cette régularisation ne peut avoir pour effet de modifier les caractéristiques substantielles des offres.

### Offres anormalement basses :

Conformément aux articles R2152-3 à R2152-5 du Code de la commande publique, toute offre paraissant anormalement basse fera l'objet d'une demande de précisions assortie d'un délai impératif de réponse. Après vérification des justificatifs fournis par le candidat concerné, l'offre sera soit maintenue dans l'analyse des offres, soit rejetée par décision motivée.

### Critères d'attribution des marchés subséquents :

Les titulaires des lots concernés par une opération de travaux seront consultés à l'apparition du besoin.

Les offres des marchés subséquents seront analysées et classées en fonction des critères et sous-critères suivants dont les pondérations seront annoncées dans la lettre de consultation et qui seront comprises dans les fourchettes suivantes :

Critères et sous-critères	Pondération
1. Prix	Entre 40 et 80 pts

Critères et sous-critères	Pondération
2. Valeur technique	Entre 20 et 60 pts
Sous-critère 1 : Moyens humains et matériels dédiés à la réalisation des prestations Sous-critère 2 : Adéquation et qualité des produits proposés pour la réalisation des prestations	Entre 20 et 40 pts Entre 0 et 20 pts

### Négociations:

Les négociations ne sont pas autorisées pour cette consultation.

### Documents à produire par l'attributaire :

Le candidat retenu ne saurait être désigné définitivement comme titulaire qu'à la condition de produire dans un délai imparti les documents justificatifs requis par l'acheteur et exigés par la réglementation :

Document	Descriptif
Certificat de régularité fiscale	Attestation de moins d'un an délivrée par la DGFIP certifiant de la régularité de la situation de l'attributaire au regard de ses obligations fiscales
Certificat de régularité sociale	Attestation de moins de 6 mois délivrée par l'URSSAF ou par d'autres organismes sociaux selon l'entreprise

# 5. RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Pour obtenir tous renseignements complémentaires qui leur seraient nécessaires au cours de leur étude, les candidats font parvenir leur demande au plus tard 12 jours avant la date limite de remise des offres leurs questions par voie électronique sur le profil acheteur https://www.marches-publics.gouv.fr. La réponse est adressée au plus tard 6 jours avant la date limite de remise des offres à tous les candidats ayant téléchargé le dossier de consultation sous réserve d'avoir indiqué un courriel valide.

### Voies et délais de recours

Les recours contentieux ouverts aux candidats sont les suivants :

- Référé précontractuel avant la signature du contrat (articles L.551-1 à 12 du Code de Justice Administrative):
- Référé contractuel après la signature du contrat, dans les 31 jours qui suivent la publication de l'avis d'attribution du contrat, ou, à défaut d'un tel avis, dans les six mois qui suivent la date de conclusion de celui-ci (dans les conditions décrites aux articles L.551-13 à 23 du même code) ;
- soit d'un recours en contestation de la validité du contrat, conformément à la décision du Conseil d'Etat du 4 avril 2014 n°358994 "Tarn et Garonne", dans un délai de 2 mois à compter de la publication de l'avis d'attribution ou à défaut de toute autre mesure de publicité concernant la conclusion du contrat.

Les recours peuvent être déposés sur https://www.telerecours.fr/ ou adressés par courrier à :

Tribunal Administratif d'Orléans 28 rue de la Bretonnerie 45057 Orléans Cedex 1 Téléphone: 02 38 77 59 00

Courriel: greffe.ta-orleans@juradm.fr

Utilisation des données à caractère personnel fournies dans le cadre de la présente consultation :

L'acheteur s'engage à garantir la confidentialité des informations communiquées par les opérateurs économiques notamment en matière industrielle et commerciale. Conformément au règlement (UE) 2016/679 relatif à la protection des données à caractère personnel du 27 avril 2016, les opérateurs économiques sont avisés que les données personnelles susceptibles d'être contenues dans les informations collectées dans le cadre de la présente consultation sont exploitées uniquement à des fins de vérification de conformité, d'analyse des candidatures et des offres présentées, de suivi et de traçabilité de la procédure.

Communication aux tiers : Les données personnelles susceptibles d'être contenues dans les documents fournis dans le cadre de la présente consultation ne seront jamais communiquées à des tiers non-habilités et hors des objectifs précédemment rappelés. Droits d'accès, de rectification, de suppression : Conformément au règlement (UE) 2016/679, les personnes dont les données à caractère personnel sont collectées disposent d'un droit d'accès, de rectification et d'effacement des informations qui les concernent. Elles peuvent également, pour des motifs légitimes, s'opposer au traitement de ces données. L'exercice de ces droits ne peut être effectué en premier lieu qu'auprès du service acheteur visé au présent règlement de consultation, le cas échéant l'acheteur mandataire du groupement, puis, si nécessaire, auprès du délégué de la protection des données désigné comme tel par l'acheteur : dpo@univ-tours.fr ou enfin, directement auprès de la CNIL (www.cnil.fr).Durée de conservation des données personnelles : Les données personnelles sont conservées au même titre et conditions d'archivage que celles prévues aux articles R2184-12 et R2184-13 du Code de la commande publique.

### Documents et liens utiles (versions en vigueur à la date du lancement de la consultation) :

Code de la commande publique et ses annexes (Legifrance)
Formulaires candidats (DAJ)
Médiateur des entreprises
CCAG Travaux du 30 mars 2021